

Angers, le 15 mars 2021

## Déploiement du numérique

# Les entreprises angevines peuvent désormais bénéficier d'offres très haut débit fixe

Plus de 2 500 entreprises sont éligibles à la fibre optique sur le réseau Anjou Fibre. Elles peuvent dès à présent souscrire aux offres des opérateurs commerciaux dédiés aux professionnels, afin de bénéficier de nombreux services tels qu'un accès Internet Très Haut Débit fiable incluant des garanties de services.

Cette technologie de dernière génération permet à de nombreux usages de disposer sans limite de la téléphonie IP, migrer vers le Cloud, réaliser des visioconférences en HD, sauvegarder et sécuriser des données, travailler en réseau et télétravailler en mode collaboratif.

**L'arrivée de la fibre optique dans les zones rurales est un véritable moteur pour dynamiser l'attractivité économique du territoire.**

**Le contexte sanitaire a accéléré l'utilisation des outils numériques faisant de l'accès au Très Haut Débit fixe une nécessité.**

### Le réseau Anjou Fibre est ouvert à tous les opérateurs

Anjou Fibre met son réseau de fibre optique à la disposition de tous les opérateurs commerciaux qui souhaitent proposer leurs services avec des offres adaptées aux besoins spécifiques des entreprises, quelles que soient leurs tailles ou la qualité de service souhaitée. A date, une vingtaine d'opérateurs commerciaux est disponible sur le réseau Anjou Fibre.

**Anjou Fibre, filiale de TDF déploie un réseau très haut débit fiable et sécurisé qui desservira, à terme, 100% des entreprises du Maine-et-Loire.** Conçu pour accueillir la multiplicité de services proposés par tous les opérateurs commerciaux du marché, ce réseau permet de favoriser la concurrence et d'encourager le développement d'usages innovants.

### Le catalogue de services Anjou Fibre

Deux types d'offres sont proposées aux entreprises : le FTTH PRO et le FTTE. La première (dite Fibre jusqu'à l'abonné professionnel) est une offre de fibre mutualisée qui permet de couvrir les besoins standards d'une entreprise (connexion à débit non garanti) et propose une qualité de service avec un

temps de rétablissement garanti jusqu'à huit heures. Le FTTE (Fibre jusqu'à l'entreprise) est une offre de fibre dédiée qui permet de couvrir des besoins plus importants, plus exigeants d'une entreprise (connexion à débit symétrique et garanti, sécurisation, fiabilité) et propose un temps de rétablissement garanti de quatre heures.

**Pour Hugues Wallet, Directeur Général d'Anjou Fibre** : « Toutes les entreprises en zone éligible peuvent souscrire à la fibre, bénéficier de tous ses avantages et ainsi contribuer à l'attractivité économique du Maine-et-Loire. Nous avons façonné nos solutions techniques réservées aux entreprises pour répondre à leurs exigences et leurs particularités, avec les opérateurs commerciaux partenaires. »

## **Le projet de la fibre en Anjou**

Ce projet ambitieux d'aménagement numérique initié et porté par le Syndicat Mixte Ouvert Anjou Numérique d'un **montant total de 324 millions d'euros**, dont une part optimisée de subventions publiques, **permettra de desservir en fibre optique, d'ici à 2022, 100 % du territoire du Maine-et-Loire en Très Haut Débit** (hors les agglomérations d'Angers, Cholet et la ville de Saumur).

## **À propos d'Anjou Fibre**

Le déploiement, l'exploitation et la commercialisation du réseau FTTH en zones peu denses dans le département du Maine-et-Loire ont été confiés à Anjou Fibre, filiale de TDF, dans le cadre d'une délégation de service public de 25 ans.

**Ce projet porte sur l'installation, en cinq ans, de 220 000 prises** qui permettront de fournir une connexion Internet Très Haut Débit à l'ensemble des habitants et des entreprises du territoire.

## **À propos d'Anjou Numérique**

En Maine-et-Loire, la forte volonté politique des élus du Conseil départemental de déployer le Très Haut Débit sur tout le territoire a mené, en 2015, à la création du syndicat mixte ouvert Anjou Numérique constitué du Département, de la Région, des EPCI de Maine-et-Loire (hors Angers Loire Métropole) et de la commune Loire-Authion.

En février 2018, Anjou Numérique a confié à Anjou Fibre, le déploiement du très haut débit pour raccorder à la fibre optique la totalité des logements et entreprises du département (hors zone AMII) d'ici 2023.

### **Contact presse :**

Pauline MAUGER, [pauline.mauger@tdf.fr](mailto:pauline.mauger@tdf.fr) Tél. : 01 55 95 11 07 / 07 70 01 18 27

Cindy CHARRET, [c.charret@anjou-numerique.fr](mailto:c.charret@anjou-numerique.fr) Tél. : 07 85 42 18 93

Fabrice GASDON, [f.gasdon@maine-et-loire.fr](mailto:f.gasdon@maine-et-loire.fr) Tél. : 02 41 81 48 12 / 06 07 37 85 18